



## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 19 juin 2018

### COMMUNIQUE DE PRESSE

—

#### Présentation du rapport 2018 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

—

**Le septième rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, qui s'appuie sur des travaux de FranceAgriMer, a été présenté à la presse ce jour, en présence de Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il a été remis ce même jour au Parlement par son président, Philippe Chalmin.**

Ce rapport retrace les évolutions de prix constatées aux différents stades des filières suivies par l'Observatoire et analyse leurs conséquences sur les résultats des entreprises des différents maillons.

Après les fortes baisses de 2014 et 2015 et la stagnation de 2016, l'année 2017 se caractérise par une amélioration globale des prix à la production agricole, avec une hausse moyenne de 3% par rapport à 2016. Les prix augmentent dans l'ensemble des filières étudiées, sauf pour le blé dur et les légumes.

Il est stable pour les volailles et les fruits. La relative amélioration des prix des animaux de boucherie en 2017 et une certaine stabilité des coûts de production en élevage entraînent une amélioration des marges nettes en élevage, qui devient positive en élevage porcin après plusieurs années déficitaires.

En élevage bovin viande, cette embellie ne permet toutefois pas de rémunérer correctement l'exploitant pour son travail et ses capitaux propres. Les comptes des industries de viande de boucherie montrent en général une diminution des marges nettes en 2017.

Sensiblement érodé en 2015 et 2016, le revenu des producteurs de lait de vache progresse en 2017, grâce à l'augmentation du prix du lait et la stabilité des coûts de production. Si le prix du blé est resté bas en 2017, le rendement moyen des exploitations est revenu à la normale après une année 2016 hors normes. Dans ces conditions, la vente des produits et les subventions permettent de couvrir en quasi-totalité les coûts de production des céréaliers, rémunération comprise.

Comme chaque année, au terme d'enquêtes et d'entretiens sur place dans les enseignes, l'Observatoire a calculé les charges moyennes et les marges nettes par rayon alimentaire frais des GMS, pour l'année 2016.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane TRAVERT** - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse de FranceAgriMer** - Virginie NICOLET - Tél. : 01 73 30 22 54 ; [presse@franceagri.fr](mailto:presse@franceagri.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

On retrouve cette année les grands équilibres habituels entre rayons : un univers viande globalement positif grâce aux rayons volailles et charcuterie, malgré un rayon boucherie toujours à la peine ; le rayon des produits laitiers renoue avec des résultats plus habituels, après les faibles niveaux de marge nette observés en 2014 et 2015 ; le rayon fruits et légumes voit ses résultats s'améliorer ; le rayon boulangerie confirme ses résultats de rayon de fabrication à forte valeur ajoutée mais aussi de rayon d'appel, avec une marge nette faible. Pour l'ensemble des rayons frais, la marge nette avant impôt de l'activité commerciale représente en moyenne un peu moins de 2% du chiffre d'affaires.

Le rapport présente également l'actualisation de l'étude macroéconomique du partage de la valeur ajoutée créée par les dépenses alimentaires, sur la base des dernières données disponibles: commerce, restauration et autres services dominant la répartition, avec, pour chacune de ces trois branches, environ 15% de la valeur totale de nos dépenses alimentaires. Ces branches contribuent fortement aux emplois liés à l'alimentation. La part de la valeur ajoutée de l'agriculture est modeste dans la valeur de notre alimentation avec 10% des valeurs ajoutées et moins de 7% de la valeur totale des dépenses alimentaires ; le poids des importations est notable, qu'il s'agisse d'importations d'aliments ou de produits intermédiaires, il représente 25% de nos dépenses alimentaires.

Au-delà de ces résultats, l'Observatoire propose une méthode générale d'élaboration d'indicateurs, dont la production et les résultats sont débattus et validés dans le cadre collectif et interprofessionnel de ses instances (comité de pilotage et groupes de travail). Il est ainsi un outil d'échanges et de production de références au service des filières, dans l'esprit des États généraux de l'alimentation.

**En conclusion, Philippe Chalmin a souligné la grande stabilité des prix à la consommation qui contraste avec l'instabilité agricole, sur des marchés de plus en plus mondialisés. « Je suis, pour ma part, très heureux que le rôle de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires ait été souligné à l'occasion des États généraux de l'alimentation. Cet outil de transparence adopté par l'ensemble de la communauté agricole, contribue à assurer la transparence de l'évolution des prix et des marges. Même s'il reste beaucoup à faire, j'ai le sentiment que l'observatoire a permis d'instaurer une relation de confiance entre les différents maillons des filières, grâce à ses instances de concertation », a-t'il ajouté.**

**Pour Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : « Les travaux de l'observatoire de la formation des prix et des marges (OfPM) sont devenus essentiels pour comprendre les constructions des marges au sein de la chaîne alimentaire et leur évolution. Je souhaite renforcer les moyens dédiés à cet observatoire afin que l'OfPM puisse accompagner le travail des interprofessions dans l'élaboration des indicateurs qui serviront de base à la construction des prix. Mais il ne doit en aucune manière se substituer à ces organisations qui sont les mieux à même de définir les indicateurs pertinents de leur filière ».**